



# Rapport d'activité

**S'appuyant sur de solides fondements, le réseau AJERCO a su étoffer et adapter son offre au cours de l'année 2021. De nouvelles structures que nous vous invitons à découvrir en images au sein de ce rapport d'activité. Tout comme le Comité de direction en place et élu en 2021. Notre site internet [www.ajerco.ch](http://www.ajerco.ch) vous renseigne parallèlement sur l'ensemble de notre offre.**

**Nous vous souhaitons une bonne lecture.**

Dans ce document, l'emploi ponctuel du masculin pluriel (s'entend comme forme neutre) a pour seul but d'en faciliter la lecture. Nous nous engageons cependant au quotidien à promouvoir l'égalité des genres.

# Avec d'excellentes bases, Le cap est mis sur 2021-2026

**Après quasiment deux ans de crise sanitaire, le plan de développement quinquennal établi par le réseau AJERCO pour la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) n'a pas connu de ralentissement significatif. Ceci illustre la solide assise du réseau et l'implication de tous les instants du Comité de direction (CODIR) en place, des communes, comme du personnel. Un CODIR par ailleurs réélu en 2021 avec à sa présidence Yves Jauner, Municipal à Penthalaz.**

L'année 2021 a marqué le début d'une nouvelle législature pour la période 2021-2026. Yves Jauner a été réélu en sa qualité de Président du CODIR et Caroline Jaugey (Municipale à Vufflens-la-Ville) a été élue Vice-présidente. Florence Texier-Claessens (Municipale à Cossonay) et Barbara Busigny (Municipale à Daillens) ont été nouvellement élues, alors que les autres membres du CODIR sont Laurence Peytregnet (Municipale à Cuarnens), Maryline Sieber (Municipale à Orny) et François Delay (Municipal à Hautemorges).

Pour cette nouvelle équipe, il s'agira de maintenir la dynamique du réseau, tout en développant les structures en place. Notamment poursuivre les réflexions sur les prestations proposées aux 7P et 8P pour répondre aux besoins des parents et se conformer aux exigences légales avec des propositions à la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) en 2022.

En 2021, malgré les diverses vagues de l'épidémie de COVID-19, les structures ont été maintenues ouvertes avec des mesures de protection renforcées. Parmi les points forts, on peut se réjouir de l'ouverture de la garderie Les Chavannes et du déménagement de l'UAPE (unité d'accueil pour écoliers) Croquétoiles dans le nouveau complexe des Chavannes à Cossonay. Des structures ainsi adjacentes à l'école primaire se tenant au sein du même bâtiment. Si besoin était, ceci fait preuve de l'excellent état de santé du réseau. Tout est par conséquent en place pour ouvrir une riche et fructueuse législature 2021-2026. Et de déjà préparer la suivante...

## L'INTERVIEW DU PRESIDENT

**Yves Jauner a succédé à Ingrid Rossel à la présidence du Comité de direction (CODIR) du réseau AJERCO pour la législature 2021-2026. Déjà membre du CODIR lors de la précédente législature, celui qui est Municipal à Penthalaz peut ainsi s'appuyer sur de solides compétences en matière d'accueil de jour de l'enfance. Comme en 2020, cette année a une nouvelle fois été marquée par la crise sanitaire et le réseau a dû s'y adapter afin de délivrer ses prestations à la population. Un exercice de style toutefois réussi et qui démontre bien la force du réseau, comme son ancrage au sein de la région. Rencontre avec le Président.**

### **Yves Jauner, reprendre la présidence du CODIR au milieu d'une crise sanitaire c'est un beau challenge, non ?**

C'est sûr qu'il y a des situations plus confortables mais c'est vraiment une belle motivation. Je reste toutefois convaincu que la crise n'est pas encore totalement derrière nous, mais que celle-ci a l'avantage de mettre en lumière la solidité du réseau et la qualité de l'ensemble du personnel. En ce sens, je tiens à le remercier chaleureusement pour son engagement. Au niveau du CODIR nous tenons aussi le coup, même si je dois reconnaître que la fin d'année 2021 n'a pas été simple avec passablement de fatigue.

### **Avec vos collègues du CODIR vous avez néanmoins l'avantage de pouvoir vous appuyer sur une expérience certaine...**

Oui plusieurs membres sont restés entre les deux législatures, mais il a fallu intégrer les nouveaux le plus efficacement possible. Heureusement que cette transition s'est bien passée car nos objectifs sont conséquents. Notre réseau a beaucoup de demandes et il y a un manque de places d'accueil. De plus, nous avons un plan de développement à tenir.

### **A titre personnel, il faut dire que vous faites partie du réseau depuis ses débuts en 2008.**

#### **Quel regard portez-vous sur son évolution ?**

Je faisais partie du premier Comité de pilotage qui a mis en place l'accueil de jour des enfants dans la région. Depuis les personnes ont changé, évidemment. Au début il y avait juste le préscolaire et le parascolaire avec les accueillantes en milieu familial (AMF). Puis, petit à petit nous sommes

montés en puissance et le CODIR a pris son « bâton de pèlerin » pour aller auprès des communes dans le but de trouver des lieux d'accueil où installer nos structures. Les défis ont été permanents dans la mise en place de nouvelles structures. Et évidemment qu'il a aussi fallu défendre le coût financier. L'accueil de jour n'est pas gratuit et ce sont les communes qui payent. Enfin, en parallèle, nous avons toujours dû respecter les lois et les règles du canton.

### **Avec un sentiment général de satisfaction ?**

Il y a une certaine fierté. Depuis le début le réseau a bataillé pour mettre en place des structures dans chaque lieu et chaque région. Nous avons toujours voulu répondre au mieux aux besoins de notre population. Cette proximité est chère au réseau et c'est pour cela que le CODIR s'implique. Sachez que nous aimerions pouvoir répondre positivement à toutes les sollicitations des parents. Mais comme la demande est supérieure à l'offre, ce n'est pas toujours possible. Nous demandons ainsi un peu de compréhension même si nous sommes parfaitement conscients que certaines situations sont parfois tendues et difficiles.

### **Vous parlez de proximité, en ce sens l'ouverture du complexe Les Chavannes à Cossonay est un bel exemple.**

Un exemple en ce qui concerne le rapprochement de AJERCO avec une école primaire au sein d'un même lieu. Nous y avons une garderie et une UAPE. Tout est plus simple pour les enfants et les parents en matière de logistique quand on centralise les lieux. J'en profite pour souligner l'indispensable dialogue que nous entretenons avec les différentes directions scolaires de la région. Il est essentiel de travailler ensemble en bonne intelligence.



Yves Jauner apportera son expérience au CODIR AJERCO.

### **Quel est le lien entre le développement de l'offre AJERCO et le développement général de la région ?**

Nous sommes dans une région attractive et ceci se traduit par une hausse de la population et donc des naissances. Evidemment qu'il faille s'en réjouir vivement, mais en parallèle, AJERCO doit pouvoir y répondre au niveau des places d'accueil. Et aujourd'hui quand on ouvre une structure elle se remplit rapidement car la demande est conséquente. De plus, il y a toujours davantage de situations où les deux parents travaillent. Donc oui il y a un lien entre notre développement exponentiel avec celui de la région. Ceci aussi au regard des changements sociétaux car ce n'est plus comme il y a quarante ans en arrière.

### **Pour la législature à venir, l'accent sera mis sur les 7P-8P avec un renforcement du parascolaire, n'est-ce pas ?**

Nous devons répondre aux exigences de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) en proposant des accueils allant jusqu'aux 8P. Pour 2022-2023, ceci se fera dans la région de la Sarraz, Eclépens et Cossonay pour les 7P-8P. Puis sur Penthelaz à partir de 2025. C'est avec des projets qu'une institution avance ! Même si pour cette catégorie d'âge la demande reste faible comparativement à celle des 1P-6P.

### **Enfin, qu'est-ce qu'on peut souhaiter au réseau AJERCO pour cette nouvelle législature ?**

Déjà maintenir ce que nous avons en place et assurer la formation de nos employés. Former des apprentis également pour la future relève. Notre personnel est la base du réseau, sans lui rien n'est possible. Ensuite, nous devons sans cesse nous remettre en question pour respecter le plan de développement défini avec le canton et le conseil intercommunal de AJERCO. Mais il est bien d'avoir des défis et des projets, personnellement c'est ce qui me motive. Rouler pendant des heures à 120 km/h sur l'autoroute c'est ennuyeux, pas vrai ? Vaut mieux que ce soit varié. Mais je suis confiant pour que tout se passe bien dans notre région et notre association. Un grand merci à tous, CODIR, autorités politiques, personnel, pour leur collaboration et engagement.





**Comité de direction AJERCO.** De gauche à droite:  
Florence Barbey, adjointe de direction AJE, Florence Texier-Claessens, François Delay, Laurence Peytregnet, Barbara Busigny, Claude Borgeaud, directeur général ARAS JUNOVA, Yves Jauner, Caroline Jaugey et Maryline Sieber.

## **FOCUS: site des Chavannes à Cossonay**

**Avec l'ouverture de la garderie Les Chavannes et le déménagement de l'UAPE Croquétoiles, le réseau AJERCO a pris ses quartiers au sein de ce nouveau complexe initié en 2011 et inauguré en 2021. Un complexe moderne, design, s'inscrivant parfaitement dans l'urbanisme communal, et qui abrite surtout un panel d'institutions complémentaires les unes aux autres. Notamment une école primaire, avec réfectoire scolaire, une piscine couverte (aux normes de la fédération internationale de natation) et la fondation Vernand. Celle-ci soutient enfants et adultes présentant certains troubles intellectuels de développement et autistiques. A cela s'ajoutent évidemment les structures AJERCO précédemment citées.**

Ce concept visant le regroupement d'institutions sur un site unique est une référence en la matière, avec le bénéfice d'offrir plusieurs prestations dans un même lieu. Soulignons la proximité entre les structures d'accueil de jour et l'école. Ce rapprochement physique comporte plusieurs avantages, écologiques notamment, mais aussi dans le cadre du transport des enfants. Et que dire de la logistique facilitée pour les parents et de l'énergie économisée par les enfants ? Un bel exemple de mutualisation et de mise en commun des ressources.

Au sein de ce complexe, le réseau AJERCO bénéficie de son propre réfectoire pour les enfants de la structure (un autre réfectoire est réservé pour les enfants du scolaire). Toutefois, et afin mutualiser intelligemment les infrastructures il y a une cuisine de régénération unique avec l'école, dont le personnel d'intendance et la réception des repas sont gérés par AJERCO.

S'il y a des chiffres qui ne mentent pas ce sont bien les taux de remplissage des structures d'accueil AJERCO sur le nouveau site des Chavannes depuis son ouverture à Cossonay. Celles-ci dépassent le 90% d'occupation. La garderie Les Chavannes dispose de 44 places et l'UAPE Croquétoiles (1-6P) de 48 places.



« Les photographies mettent en évidence les nouvelles structures 2021 et les responsables »



Sandrine Ulm (à gauche), responsable de la garderie Les Chavannes et Ludivine Rufener, responsable de l'UAPE Croquétoiles à Cossonay. AJERCO a pris ses quartiers dans le nouveau complexe des Chavannes.

Site des Chavannes à Cossonnay  
Garderie Les Chavannes et l'UAPE Croquétoiles.



UAPE  
Les Bosquets à Cossonnay.





Stéphanie Racciatti  
responsable de l'UAPE Les Bosquets à Cossonay.

## L'OFFRE EN 2021

### ACCUEIL COLLECTIF DE JOUR

#### STRUCTURES PRÉSCOLAIRES

	Groupes d'enfants accueillis <sup>1</sup>	Nombre de places offertes	Nombre d'enfants accueillis
L'Arlequin, La Sarraz	N5/T7/M10	22	63
Le Chap'Rond rouge, Pampigny	N5/T7/M10	22	73
La Chenaille, Penthalaz	N5/T7/M20	32	77
Croquelune, Cossonay	N5/T7/M10	22	104
Les Chavannes, Cossonay	N10/T14/M20	dès le 09.08.21 44	44
Les Lucioles, Vufflens-la-Ville	N5/T7/M10	22	62
La Mexsonnette, Mex	N5/T7/M10	22	47
L'Oasis, Eclépens	N5/T7/M10	22	51
La Toupie, Pompaples	N5/T7/M10	22	68

#### STRUCTURES PARASCOLAIRES

UAPE <sup>2</sup> Croquétoiles, Cossonay	1-6P	48	102
UAPE Les Bosquets, Cossonay	1-6P	dès le 23.08.21 24	13
UAPE Les Frimousses, Eclépens	1-6P	24	37
UAPE Les Funambules, La Sarraz	1-6P	24	41
UAPE Les Lionceaux, Vufflens-la-Ville	1-6P	12	37
UAPE Les Moussailons, Penthalaz	1-6P	12	24
UAPE Les P'tits Guêpiers, Penthaz	1-6P	24	43
UAPE Les Petites Licornes, Cuarnens	1-6P	24	42
APMI <sup>3</sup> Les Jonquilles, Eclépens	5-6P	20	21

#### EN BREF

PRÉSCOLAIRE: 9 garderies, 230 places, 589 enfants accueillis

PARASCOLAIRE: 8 UAPE et une APMI, 212 places, 360 enfants accueillis

1: N= Nurserie ; T = Trotteurs ; M= Moyens ; 2: Unité d'accueil pour écoliers ; 3: Accueil parascolaire de midi

## ACCUEIL EN MILIEU FAMILIAL (AMF)

- Préscolaire : 179 places, 240 enfants accueillis, 143'619 heures d'accueil
- Parascolaire : 170 places, 260 enfants accueillis, 77'279 heures d'accueil
- Accueillantes en milieu familial : 48

## RÉSEAU AJERCO EN 2021:



Total de places:

**791**

Total enfants accueillis:

**1449**

Nouvelles structures:

garderie Les Chavannes et UAPE Croquétoiles  
(déménagement) sur le site des Chavannes à Cossonay.  
UAPE Les Bosquets à Cossonay.

Retrouvez-nous sur: [www.ajerco.ch](http://www.ajerco.ch)

## QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

### Accueil collectif préscolaire et accueil familial (valeurs indiquées en CHF, arrondies au franc)

<b>Coûts effectifs</b>	<b>11'123'699</b>
Participation parents	4'936'987
Subventions (FAJE, OFAS)	2'257'274
Autres produits	1'099'683
Aide cantonale COVID-19	169'311
Excédent de charges couvert par les communes	2'660'444

### Accueil collectif parascolaire (valeurs indiquées en CHF, arrondies au franc)

<b>Coûts effectifs</b>	<b>3'657'876</b>
Participation parents	1'553'536
Subventions (FAJE, OFAS)	800'814
Autres produits	371'408
Aide cantonale COVID-19	49'962
Excédent de charges couvert par les communes	882'157

<b>Ressources humaines</b>	<b>EPT</b>	<b>Personnes</b>
Personnel AJERCO (sans AMF)	83.39	121
Stagiaires/apprentis	38	38
Remplaçantes (horaire)		63

## ORGANISATION AJERCO

### Conseil intercommunal

Chavannes-le-Veyron | Chevilly | Cossonay |  
Cuarnens | Daillens | Dizy | Eclépens | Ferreyres |  
Grancy | Hautemorges | La Chaux | La Sarraz | L'Isle |  
Lussery-Villars | Mauraz | Mex | Moiry | Mont-la-Ville |  
Montricher | Orny | Penthaz | Penthaaz | Pommaples |  
Senarclens | Vuflens-la-Ville |

**Albert Emery**<sup>1</sup>, Président,  
Municipal Penthaaz  
**Valérie Codina Cervellin**<sup>2</sup>, Vice-présidente,  
Municipale Penthaz  
**Juliane Brandt**<sup>3</sup>, Secrétaire  
(hors conseil AJERCO)  
Départs :  
**Olivier Berthoud**, Vice-président  
**Isabelle Despland**, Secrétaire

### Comité de direction

**Yves Jauner**<sup>4</sup>, Municipal Penthaz, Président  
**Caroline Jaugey**<sup>5</sup>, Municipale Vuflens-la-Ville, Vice-présidente  
**Barbara Busigny**<sup>6</sup>, Municipale Daillens  
**François Delay**, Municipal Hautemorges  
**Laurence Peytregnet**, Municipale Cuarnens  
**Florence Texier-Claessens**<sup>7</sup>, Municipale Cossonay  
**Maryline Sieber**, Municipale, Orny  
Départs: **Valérie Induni** (Vice-présidente) et **Ruth Müller** (membre)

### Direction ARAS JUNOVA

**Claude Borgeaud**, Directeur général  
**Catherine Müller**, Directrice Accueil de Jour de l'Enfance (AJE)  
**Florence Barbey**, Adjointe de direction

### Administration

**Carla Reynaud**, Directrice Ressources Humaines<sup>8</sup>  
**Sandrine Monney**, Directrice Finances

1 Réélu par le CI le 24.08.21

2 Elue par le CI le 24.08.21

3 Elue par le CI le 24.08.21

4 Réélu par le CI le 28.08.21

5 Élie par le CODIR le 02.09.21

6 Elue par le CI le 24.08.21

7 Elue par le CI le 24.08.21

8 Dès le 1er novembre, en remplacement de Mme Antonietta De Rosa Favre

#### Impressum

Texte et gestion de projet: Yannick Rappan  
Graphisme: starfish communication factory, Pully  
Photographies: Hugues Siegenthaler  
AJERCO - mai 2022



AJERCO  
ensemble pour  
l'accueil de votre  
enfant

Retrouvez-nous sur : [www.ajerco.ch](http://www.ajerco.ch)